

# Tommy Robinson débusque un à un les violeurs de Telford dans « Le viol de la Grande-Bretagne »

écrit par Richard Friand | 4 février 2022



Vous vous souvenez peut-être que Tommy Robinson a publié le 1<sup>er</sup> janvier dernier la bande-annonce de son documentaire « Le viol de la Grande-Bretagne ».

<https://resistancerepublicaine.com/2022/01/02/le-viol-de-la-grande-bretagne-le-nouveau-documentaire-de-tommy-robinson-terrifie-les-autorites-anglaises/>

Il a enquêté pendant un an à Telford, ville anglaise emblématique, avec Rotherham, du viol à l'échelle quasi-industrielle de jeunes mineures anglaises, blanches, par des bandes d'hommes pour la grande majorité musulmans d'origine pakistanaise.

Dans les jours précédents et suivants la publication de la bande-annonce, des voitures de familles de victimes ont été curieusement incendiées, et également la propre voiture de Tommy, tout début janvier.

Et puis, la police a procédé mi-janvier à une arrestation... d'un membre de l'équipe de tournage de Tommy, pour harcèlement, pour avoir enquêté sur les individus cités par les victimes, et mentionnés dans le documentaire.

C'est que ce documentaire lui tient à cœur. Tommy avait annoncé qu'il comptait le réaliser quand il a été jugé pour avoir osé, le vilain, interroger des violeurs de mineures qui venaient assister à leur verdict à Leeds. Il a eu l'audace de leur demander en direct sur Facebook (du temps où Facebook ne l'avait pas encore viré par mal-pensance) comment ils se sentaient en allant au tribunal. Pour avoir commis ce quasi-sacrilège, Tommy a été condamné à 9 mois de prison.

C'est qu'on ne transige pas avec la loi quand il s'agit de Tommy Robinson en Angleterre, quitte à la tordre plus ou moins, et plutôt mille fois plus que moins, mais c'est – bien évidemment – pour la bonne cause ! La cause de l'omerta, du vivre-ensemble quoi qu'il en coûte.

Mais revenons-en au documentaire.

**Tommy a décidé d'en faire plusieurs épisodes, chacun centré sur une survivante (il préfère ce mot à celui de victime).**



Le 1<sup>er</sup> épisode a donc été projeté le samedi 29 janvier sur écran géant à Telford, précisément là où il a enquêté, devant une foule de 2 à 3000 personnes venues manifester contre ces crimes et leurs complices.

J'y étais. Un peu inquiet, je dois dire, en me demandant si la police n'allait pas nous faire un coup tordu. Dieu merci, non. Peut-être parce que nous étions plus nombreux que la quelque centaine de manifestant à laquelle les autorités s'attendaient ?

Après une marche de 20 minutes bien encadrée par la police, nous avons pu accéder à la place où l'écran géant était installé, et voir le premier volet ou épisode du documentaire.

On y voit la 1<sup>ère</sup> victime – pardon – survivante, Nicole, témoigner de l'enfer qu'elle a vécu, depuis l'âge de 11 ans, avec avortement à 13, et chantage constant pour l'obliger à se prostituer si jeune. Elle cite des noms, des faits, des preuves (par l'ADN du fœtus avorté) : le père a été identifié, mais malgré la preuve manifeste par l'ADN et l'âge de la victime, l'affaire a été classée sans suite, comme bien d'autres.

Tommy dit qu'il a recoupé les témoignages d'autres survivantes, qui ne se connaissent pas entre elles, et que les

mêmes noms reviennent régulièrement. Nous les entendrons dans les épisodes suivants, qu'il continuera à publier. Témoignages aussi au sujet d'au moins un policier véreux, corrompu, faisant disparaître les preuves contre une enveloppe pleine de billets.

Tommy a pris la peine d'aborder les principaux individus cités nommément. Vous pourrez voir la peine qu'il s'est donnée pour les traquer – carrément – et leur poser des questions précises, dans le cadre du droit de réponse qu'il s'est imposé envers eux – ce qui accessoirement permet de voir leurs réactions et pour les spectateurs de bien les identifier.

On en ressort en voyant tous les mécanismes évidents d'une mafia, avec les donneurs d'ordre, les exécutants, et les complices.

A vomir.

Mais à savoir, et à dénoncer. Pour que les coupables sachent que désormais, le public sait qui ils sont.

Vendredi 4 février : Tommy a fait savoir hier qu'il a été informé par 3 sources différentes, que depuis la projection du 1<sup>er</sup> volet de son documentaire, l'un des individus mis en cause, un dénommé Muhammed Charlie Khan, vient d'être hospitalisé en psychiatrie pour stress. Pauvre petite chose, quand même !

Tommy compte publier un à un les autres épisodes suivants. Il y mettra en cause d'autres individus tout aussi peu recommandables. Il semblerait que certains ne sont pas du tout rassurés à cette idée. Il m'est idée que les psychiatres du coin risquent d'avoir du travail...

